

En plus d'être partenaires de la défense occidentale, nous participons aussi au dialogue Est-Ouest, dans lequel nous visons à amener l'URSS et les pays de l'Europe de l'Est à établir des rapports plus civilisés, plus ouverts et plus constructifs avec l'Ouest. Nous sommes d'ailleurs tous deux profondément convaincus que défense et détente vont de pair et que l'absence de l'une ou l'autre, quelles que soient les étiquettes, mènerait tôt ou tard à la catastrophe

Nous sommes conscients que cette conviction importe particulièrement à la République fédérale, eu égard à ses liens spéciaux avec Berlin, que l'on qualifie à juste titre de pierre de touche de la détente. Mais ni vous ni nous ne pouvons prendre le risque de tenir la défense ou la détente pour acquises toutes deux exigent une attention vigilante, une définition réaliste et claire de nos objectifs ainsi que des efforts soutenus en vue de les garantir à longue échéance. A ma grande satisfaction, cette approche vient d'être endossée lors de la réunion de l'OTAN à Oslo. Il est trop tôt pour porter un jugement définitif sur les résultats de la détente, car celle-ci doit être considérée comme un processus évolutif. Par contre, il n'est pas trop tôt pour avoir une idée nette de ses objectifs et insister pour que l'on parvienne à une entente à la fois plus satisfaisante et mutuellement acceptable sur leur définition. A ce propos, j'estime que les positions du Canada et de la RFA sont pratiquement identiques et que cette convergence a facilité notre très étroite coopération lors des pourparlers de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et de la Conférence sur des réductions mutuelles et équilibrées de forces. Helsinki n'était que le début, non la fin. Son importance réside dans le fait que tous les gouvernements concernés ont prononcé des déclarations d'intention solennelles, posant ainsi des critères d'évaluation des progrès de la détente. Ceux-ci pourront maintenant être évalués à la lumière de l'application pratique de l'Acte final et selon la mesure où les pourparlers de Vienne réussiront effectivement à réduire le niveau croissant des forces.

La troisième entreprise commune à laquelle nos deux pays participent est la recherche d'un ordre mondial plus sûr, plus stable et plus juste.

Le Canada et la RFA sont partenaires à l'ONU et siégeront sans doute ensemble au Conseil de sécurité, où le Canada compte sur une collaboration étroite et fructueuse sur les questions épineuses dont cet organe est saisi.